

ABONNEMENT

Sauumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 JANVIER

A LA CHAMBRE

Comme bien l'on pense, les conversations des couloirs roulent presque exclusivement sur la discussion du Reichstag. Les opinions sont très diverses. Toutefois on ose moins que dans la presse républicaine dénaturer le sens des discours prononcés au cours de cette discussion et nos républicains parlementaires se montrent beaucoup moins optimistes que dans leurs journaux. Nous ne saurions leur en faire un crime.

Nous n'avons pas besoin de dire que M. Boulanger n'a jamais eu l'intention qu'on lui a prêtée de donner sa démission. Il a bien fait dire il est vrai qu'il se retirerait si on ne lui votait pas l'intégralité des crédits qu'il demande. Mais il a soin en même temps de se faire supplier par ses amis de ne prendre la mouche en aucune occasion et de se cramponner à son banc. On peut croire qu'il ne négligera pas ces supplications.

M. Goblet lui-même est, dit-on, très fatigué de ce personnage. Nous le comprenons d'autant mieux que M. Boulanger, très flatté parait-il — il n'y a cependant pas de quoi — de l'insistance avec laquelle on a rappelé son nom au Reichstag, annonce son intention de répondre à propos des crédits de 360 millions au discours de M. de Molke. Pour peu que M. Flourens suive cet exemple et réponde au discours de M. de Bismarck, ce sera joli. Ah ! les regards allemands ! comme ils connaissent bien nos matras corbeaux républicains !

Si M. Floquet n'est pas un homme éminent, il est à coup sûr un habile homme. Se réfugiant derrière M. Pierre Blanc, il a pris prétexte du discours de ce dernier pour se dispenser d'indiquer à la Chambre un programme de travaux parlementaires.

Prudemment, il a omis de parler des fameuses réformes sur lesquelles les groupes de gauche sont profondément divisés. Il s'en est tenu à des généralités mêlées à

ces compliments dont tout président nouvellement élu se montre si volontiers prodigue.

Il n'a insisté un peu que sur deux points : la nécessité de l'union des forces républicaines, et la situation de notre politique extérieure.

La politique extérieure de M. Floquet se résume en ceci : « Assurer à la France le respect de tous, condition essentielle de la paix à laquelle, a-t-il dit, nous sommes attachés autant que personne au monde. »

A droite comme à gauche on a beaucoup applaudi à cette fière parole. Ce sont là pourtant des mots en l'air. Il nous semble que M. Floquet et ses amis n'ont pas les qualités nécessaires pour assurer à notre pays le respect de tous ; et, si l'obtention de ce respect était réellement « la condition essentielle de la paix », nous aurions quelque sujet de redouter la guerre.

M. le président a été un peu mieux inspiré lorsqu'il a souhaité à la Chambre « une longue vie, la fermeté des réformateurs bien-faisants, la patience et la vue juste des politiques habiles ».

Certes, le souhait n'est point superflu. Mais se réalisera-t-il ?

Assurément M. Floquet ne se fait aucune illusion à cet égard. On l'a réélu président, il a voulu témoigner de sa gratitude. Quelques compliments banaux, quelques souhaits peu compromettants, cela ne tire pas à conséquence.

Un incident s'est produit à la Chambre, au début de la séance. M. Clovis Hugues, en voulant accrocher son pardessus près de la porte d'entrée de la salle des séances, et ayant voulu retirer de la poche de ce pardessus son revolver, dont la bague n'était pas mise au temps d'arrêt, un coup est parti, mais sans atteindre personne.

Cet incident, qui s'est passé près de MM. du Bodan et Lambertye, qui à ce moment accrochaient également leurs pardessus au même porte-manteau, a causé une certaine émotion dans la Chambre, mais l'on a été bien vite rassuré lorsqu'on a su de quoi il s'agissait.

(Agence libre.)

La Chambre ne siégera pas demain samedi, à cause des obsèques de Paul Bert.

OPTIMISME EFFRONTÉ

Nous devons prémunir le public contre le texte du discours de Bismarck donné par certains journaux.

La presse républicaine et radicale publie, en effet, une version d'où l'on a eu soin d'éliminer les plus graves passages, ceux relatifs à l'éventualité d'une guerre que provoquerait fatalement l'avènement au pouvoir de certains républicains, en dépit des aspirations politiques du pays.

L'illusion n'est plus permise à notre patriotisme et, déguiser la vérité au pays, constitue, dans les circonstances actuelles, plus qu'une faute.

C'est en se basant sur cette version intentionnellement écourtée que l'*Intransigeant*, notamment, s'abandonne à un quietisme inqualifiable :

« M. de Bismarck, lisons-nous dans le journal de M. Rochefort, a prononcé un discours qui a causé une vive émotion et qui est très rassurant dans la forme. Le chancelier a nettement affirmé que les peuples ne voulaient pas perdre les bienfaits de la paix, et que le peuple allemand, pas plus que le peuple français, ne voulait la guerre. »

Le projet du gouvernement n'implique donc nullement une idée belliqueuse préconçue, mais il est nécessaire, pour la sécurité de l'Allemagne, attendu que l'instabilité des ministères en France ne pouvait permettre de prévoir ce que réservait l'avenir.

Voilà en substance ce qu'on peut relever d'important dans ce discours.

Le discours de M. de Bismarck, considéré comme pacifique, cause ici (à Berlin) une véritable satisfaction.

L'*Intransigeant* n'est vraiment pas difficile !
ÉDOUARD GRIMBLOT.

Une dépêche adressée de Berlin au *Journal des Débats* résume ainsi l'impression produite par le discours du prince de Bismarck :

« Le discours du prince de Bismarck a produit une impression profonde. Quoiqu'il ait assuré que l'Allemagne est une nation saturée de gloire et qui n'a aucun intérêt à faire la guerre ; quoiqu'il ait contesté énergiquement que l'Allemagne eût l'intention de faire la guerre à la France à moins qu'elle n'y fût forcée, le ton fondamental de ses déclarations est considéré comme très sérieux. »

La possibilité d'une guerre avec la France à dix jours, dix semaines ou dix années d'échéance est admise, puisque la majorité de la France est souvent entraînée par une minorité violente, et que d'autre part le gouvernement français pourrait être tenté d'avoir recours à une guerre contre l'Allemagne comme soupape de sûreté pour ses difficultés intérieures. »

Une autre dépêche laisse penser que le septennat militaire ne sera pas adopté :

L'impression produite par ce discours est grande. Mais on doute néanmoins que M. de Bismarck l'emporte sur la question du septennat. On préjuge de la résistance du Reichstag à cet égard par ce fait qu'il n'a pas voulu en finir immédiatement, comme le demandait le gouvernement, et qu'il a remis au lendemain la suite de la discussion. »

Dans ce cas, la dissolution du Reichstag devient très vraisemblable.

Le *Figaro* a reçu de Berlin, au sujet des discours qui viennent d'être prononcés au Parlement allemand, la dépêche suivante :

« La seconde séance du Reichstag a été, au point de vue allemand, de la plus haute importance. Il est bien évident maintenant que la lutte est entre la prérogative royale et le parlementarisme. Et il est plus que probable que M. de Bismarck sera battu. »

72 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Le lendemain, il était plus calme. Il fit venir son notaire, et dicta un testament par lequel il légua toute sa fortune à des établissements de bienfaisance. Cet acte terminé, il prit quelque repos. Dans la soirée, il s'entretint longtemps avec Iriel : son irritation contre Antoinette s'était beaucoup apaisée.

— Je parlais hier, dit-il, de la priver de ma succession. Mais est-il certain, au point où nous en sommes, qu'elle consentit à l'accepter !... Ah ! vous ne connaissez pas sa fierté, ses dédains pour moi !... Peut-être même repoussera-t-elle les quatre cent mille francs que lui assure notre contrat de mariage.

Tout en causant, il fit à Iriel plusieurs confidences, entre autres qu'Antoinette était la fille naturelle de M. de La Roche-Housais.

— Je connais le comte, ajouta-t-il. Il fera le possible pour que mon testament soit annulé dans l'intérêt de sa fille... ou plutôt dans le sien. Je vous charge, Iriel, de faire respecter mes dernières volontés.

Iriel objecta la difficulté de lutter contre M. de La Roche-Housais qui avait de grandes influences.

— Aussi vais-je vous armer contre lui... Prenez ces papiers, dit Maheurtier en lui remettant une liasse volumineuse, et gardez-les précieusement : si hautain, si puissant que le comte vous semble, il s'inclinera devant vous lorsqu'il saura que ces pièces sont entre vos mains.

Il obligea ensuite Iriel à accepter un portefeuille contenant des valeurs.

— Je ne veux pas, lui dit-il, que vous restiez sans ressources. Oubliez mes paroles d'hier ; la douleur m'égarait. Vous me désobligeriez de refuser ce souvenir.

.....
Il allait s'affaiblissant de plus en plus. Il oubliait ses souffrances pour songer sans cesse à Antoinette, non plus avec colère, mais avec attendrissement.

— Ah ! disait-il, si seulement elle pouvait m'aimer un peu pour avoir su mourir à propos !

Jusque-là, par un reste de ressentiment et d'amour-propre, il avait résisté au désir de la voir ; il avait même défendu qu'on l'informât de sa mala-

die. Mais, en sentant la mort venir, il n'y put tenir davantage.

— Vite, courez ! dit-il à Iriel. Dites-lui de venir, amenez-la... O mon Dieu ! si j'allais mourir sans la revoir !

En même temps, il songea à révoquer son testament, à refaire celui qu'il avait déchiré. Il envoya le valet de chambre chercher en toute hâte un notaire.

Mais il était trop tard. Quand le notaire arriva, il n'avait plus la force de parler.

Antoinette entra enfoncée, conduite par Iriel. Elle était émue et en larmes. Maheurtier, en l'apercevant, tressaillit. Il lui fit signe du regard d'approcher : sa main put encore serrer celle de la jeune femme en signe de pardon. Un instant après, il s'éteignait, les yeux fixés sur elle.

XV

« Je fais bien de mourir ! » avait dit Maheurtier à Iriel. C'était tristement vrai. Qui donc pouvait s'intéresser à lui vivant — et, mort, le pleurer ? Qu'était-il pour Antoinette, sinon une gêne, un ennui, un obstacle... Quant à Iriel, sa femme et son fils retrouvés tout à coup et qu'il avait hâte d'aimer, l'auraient bien vite distrait et consolé !

Déjà, au bout d'un mois, ce sombre pressentiment se réalisait. Iriel continuait à habiter, à côté de sa femme et de son fils, l'appartement resté

vide après la mort de M^{me} Duchamp. Le souvenir de Maheurtier lui revenait plus rarement. Parfois il s'accusait d'ingratitude ; mais, malgré lui, toute sa pensée et tout son cœur étaient à Clémence et à Richard. Il les avait là, tout près de lui ; il était heureux.

Mais, pour que ce bonheur durât, il fallait qu'il continuât à passer aux yeux de son fils pour un étranger. Il se donnait pour un vieux commis aux écritures, retiré avec quelques économies : il ne savait que faire de son temps et il s'excusait d'en passer la plus grande partie dans l'atelier de Richard, au risque de l'importuner.

— J'aime tant la peinture, lui disait-il, et particulièrement la vôtre.

Et, pour expliquer ses attentions, son attachement, il ajoutait :

— Que voulez-vous, mon cher ami ? je suis un vieux célibataire, sans famille ; je n'ai personne à aimer. Il est tout naturel que je m'attache à vous. Quand je pense que, si je m'étais marié autrefois, j'aurais peut-être un enfant qui vous ressemblerait !

Bien entendu, devant Richard, Iriel et Clémence se traitaient comme des étrangers : ils se disaient cérémonieusement *vous*... Mais, quand il était sorti, Iriel venait, sous prétexte de ranger dans l'atelier de son cher peintre, et ils causaient librement, non plus de leurs souffrances et de

» Son discours a, du reste, été faible. Il a eu recours à ses sarcasmes habituels. Il a été tour à tour haultain et ironique avec M. Windhorst, et comme il sait qu'il n'arrivera pas à le convaincre, il n'a pas eu, pour le Centre, ces compliments de la fin que l'on connaît de longue date. M. de Bronsart, le ministre de la guerre, a parlé « des habitudes de virerment que l'on a en France ». L'expression est tout au moins fautive, et il ferait beau voir qu'un ministre français se servit d'une expression analogue. Les journaux allemands n'auraient pas assez d'injures dans leur riche répertoire.

» Mais que diraient-ils d'un ministre des affaires étrangères qui s'exprime ainsi : « Si nous avions pu prévoir ce que deviendrait l'affaire des Carolines, nous aurions eu bien garde d'y mettre les doigts ? » Ils lui rappelleraient la définition donnée par M. de Bismarck : « La diplomatie est l'art de prévoir. » M. de Bismarck s'est donc jugé lui-même.

De son côté, le *Times* a reçu de Pétersbourg une dépêche relative au premier discours de M. de Bismarck, qui est accueilli avec une certaine méfiance.

On télégraphie de Rome, 13 janvier : Le *Diritto* trouve que le discours du prince de Bismarck est le plus venimeux qu'il ait prononcé contre la France et qu'il porte l'empreinte d'une provocation préméditée et étudiée.

L'*Osservatore* dit : « Ce discours répond à l'état d'incertitude et de menace continue qui cause à Berlin de graves appréhensions pour l'avenir. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Plusieurs journaux soutiennent de nouveau que le ministre de la guerre a consenti, sur les instances de ses collègues du cabinet, à réduire notablement le crédit qu'il se proposait de demander à la Chambre pour compléter notre armement. Il résulte de nouveaux renseignements recueillis par Havas que, sous cette forme, l'information n'est pas exacte.

La demande de crédit reste fixée en totalité à 360,000,000. C'est ce chiffre que demandera le général Boulanger et c'est celui qui lui sera vraisemblablement accordé, car il s'agit de l'exécution d'un plan d'ensemble pour lequel cette somme est nécessaire.

M. Floquet a été réélu président de la Chambre des députés pour la quatrième fois, une première fois pendant la dernière session de précédente législature et trois fois dans le courant de la nouvelle. Il est intéressant de comparer entre elles les diverses élections qui ont eu lieu pour la présidence de la Chambre depuis 1884 :

23 octobre 1884	MM. Gambetta	173 voix
3 novem. 1884	Brisson	347 —
40 janvier 1882	Brisson	273 —
9 janvier 1883	Brisson	280 —

leurs malheurs passés (c'était un sujet épuisé depuis longtemps), mais de Richard, de ses succès, de son avenir.

C'est ainsi, dans les premiers jours de décembre, qu'ils s'entretenaient de lui, un jour qu'il était allé faire visite au marquis de Blave. Iriel, depuis quelque temps, trouvait Richard préoccupé, triste, et il faisait part de ses alarmes à Clémence.

— Je connais la cause de cette tristesse, dit celle-ci en souriant.

— Toujours Antoinette ?

— Sans doute. Qui veux-tu que ce soit ?

— C'est vrai. Tout lui sourit. Ses deux tableaux

sont de vrais chefs-d'œuvre. Chacun en convient.

Les commandes lui arrivent de tous côtés. D'argent, bien entendu, il n'en a pas besoin.

— Il a six mille francs à placer.

— Cher enfant ! c'est son talent, c'est son travail !... Ah ! que je suis fier de lui ! Et ne pas

seulement pouvoir l'embrasser !... Mais, dis-moi, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de doubler cette

somme qu'il va placer ?

— Tu sais bien que c'est impossible. Il me

demanderait d'où cela vient.

— Tu as raison. Quelle misère ! Je ne sais que

faire de cet argent de M. Maheurtier, et, je ne

puis le donner à mon fils !

Iriel ajouta qu'il craignait d'avoir éveillé quel-

ques soupçons chez Richard.

8 janvier 1884	Brisson	274 —
8 avril 1885	Floquet	179 —
14 novem. 1885	Floquet	348 —
12 janvier 1886	Floquet	243 —
11 janvier 1887	Floquet	321 —

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

Le décret est promulgué. L'écrin national va être vidé. Les souvenirs glorieux vont être accrochés dans les boutiques de la joiverie cosmopolite; peut-être passeront-ils aux mains de quelque Société présidée par M. Wilson. La République bat monnaie avec les bijoux, et fera des pièces d'or avec les épées de Louis XIV et de Napoléon I^{er}. C'est à peine si quelques objets seront conservés.

Et que fera-t-on de l'argent ? On l'ignore, puisque le Parlement n'a pas pu se mettre d'accord sur son emploi. Mais les républicains ont dit : Vendons d'abord, nous nous disputons ensuite.

Et les diamants de la couronne, et les bijoux jusqu'ici conservés avec une probité réactionnaire, vont être adjugés au dernier et plus offrant enchérisseur !

M. Daniel Wilson a fondé une correspondance politique dite *Correspondance républicaine*.

Le fonds social de cette entreprise est de 20,000 fr., et, s'il faut en croire les renseignements fournis à la *Patrie*, les actionnaires toucheraient de 120,000 à 180,000 fr. par an, soit de 600 à 700 0/0.

Par quel procédé merveilleux ce résultat est-il obtenu ?

Ce n'est assurément point par le produit des abonnements.

EXPULSION DES FRANÇAIS

D'après une ordonnance du statthalter d'Alsace-Lorraine (prise à la demande du gouvernement de Berlin), en date du 4^{er} janvier, le séjour en Alsace-Lorraine de jeunes gens faisant partie de l'armée active française ou de l'armée territoriale n'est plus permis que dans des cas exceptionnels, tels que visites urgentes de famille, de huit à quinze jours, décès, etc. Pour un séjour d'une durée plus longue, les Français âgés de moins de trente-deux ans auront à demander l'autorisation à la police. Cette autorisation est donnée soit par les directeurs d'arrondissement, soit par les directeurs de police.

Les Alsaciens-Lorrains incorporés dans l'armée active ou territoriale de France ont été mis en demeure, lundi, de quitter les provinces annexées. Cette mesure a été communiquée à tous les maires.

L'*Événement* dit à ce sujet :

« En présence de cette décision arbitraire et contraire aux dispositions des traités et conventions de 1871, ne se préoccupera-t-on pas chez nous de débarrasser les départements de la frontière de l'Est des nombreux Allemands qui y sont installés et y séjournent en toute liberté, bien qu'ils fas-

sent partie de la réserve de l'armée ou de la landwehr ? »

Nous attendons la réponse de M. Boulanger.

UN INSTITUTEUR LAÏQUE

Les instituteurs laïques de M. Goblet n'en sont plus à compter avec les scandales qu'ils nous donnent, et l'on ne soit réellement pas devant quelle barrière s'arrêtera leur cynique mépris de ce que chacun respecte.

Voici la lettre que publie un de nos confrères :

« Dans la commune de Saint-Pierre-Benouville (Seine-Inférieure) règne un instituteur dont l'enseignement est tellement goûté que sa classe est réduite de soixante élèves à huit.

« Les habitants de la commune ont fait une pétition pour se débarrasser de cet instituteur peu populaire; mais celui-ci est soutenu par le maire et un gros personnage du canton, et il reste.

« Vous dire que cet instituteur ne met jamais le pied à l'église serait inutile.

« Les habitants les plus honorables du pays m'affirment qu'il ne fait pas baptiser ses enfants; c'est tout-à-fait vraisemblable.

« Mais voici qui dépasse tout-à-fait le mesuro :

« Il y a peu de temps, cet honorable instituteur eut la douleur de perdre son chat. Aussitôt il imagina d'employer, pour l'enterrement de cet intéressant animal, les rites de l'Église chrétienne.

« Quatre élèves furent chargés de le transporter à sa dernière demeure en le tenant chacun par une patte.

« Un cinquième portait devant lui une croix et psalmodiait les psaumes des morts.

« L'enterrement eut lieu solennellement et, à partir de ce moment, tout élève qui allait faire sa prière sur la tombe du chat recevait une exemption de cent lignes. »

M. le ministre tolérera-t-il ce scandale comme il en a déjà toléré tant d'autres et va-t-il approuver ce magister stupide et grossier qu'il impose à des populations intelligentes et chrétiennes ?

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid, 12 janvier :

« Un journal conservateur publie le compte rendu d'un entretien que son reporter a eu avec l'ex-maréchal Bazaine dans le modeste appartement qu'habite celui-ci depuis le départ de sa femme pour le Mexique.

« Bazaine garde la chambre, par suite d'une chute récente où il s'est fracturé une jambe.

« Il déclare n'avoir jamais collaboré aux travaux de défense des Pyrénées espagnoles ni s'être occupé de politique depuis son arrivée à Madrid.

beaux rêves ils font !

— Oui, dit Iriel d'une voix sombre, et pour qu'ils fussent heureux, il fallait que M. Maheurtier mourût ! Et moi qui n'ai pas la force de le regretter !

Ils furent interrompus par Richard qui rentrait. Ils s'éloignèrent vivement l'un de l'autre, et Iriel s'empara d'une vieille palette qu'il se mit à nettoyer avec beaucoup d'attention. Richard embrassa sa mère. Il avait de bonnes nouvelles du marquis de Blave et il était plus gai qu'en sortant.

— Ah ! vous voilà, monsieur Iriel, dit-il. Tant mieux ! si vous voulez, nous allons faire une bonne séance. Je me sens en veine de travail. Il commence, du reste, à être temps que nous l'achevions, ce portrait.

— Oh ! cela ne presse pas.

— Mais si ! voilà plus de deux mois que j'y travaille à bâtons rompus. Cela doit vous ennuyer de poser continuellement.

— Non, loin de là, je vous assure.

C'était vrai. Iriel était heureux de poser devant Richard, et il eût souhaité que ce portrait ne s'achevât pas. Une douce émotion gonflait son cœur, quand le peintre le fixait, scrutant chacun de ses traits, cherchant l'expression de sa physionomie : il frissonnait sous ce regard comme sous une caresse.

(A suivre.)

» Il a traité avec indignation les accusations que l'on porte contre lui à cet égard.

» Bazaine a beaucoup vieilli et paraît fort cassé. Son fils, engagé volontaire, est aujourd'hui sergent des chasseurs et fait partie de la garnison de Madrid.

» Toute la presse madrilène déclare que le bruit d'une alliance hispano-allemande est une fable dénuée de tout fondement.

BELGIQUE. — La Belgique suit le courant belliqueux, dit une dépêche de Bruxelles.

Les inspections générales de l'armée belge, qui ont lieu d'ordinaire au printemps, ont été fixées cette année au mois de février. On va faire à Bruxelles des expériences de mobilisation du matériel.

On a déjà commencé par une batterie d'artillerie, et ces essais continueront sans interruption. La *Meuse* (de Liège) annonce qu'une grande partie du matériel de guerre qui se trouve à Liège va être transportée à Anvers.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 janvier.

La fâcheuse influence qui pèse sur le marché se maintient et les cours de nos rentes s'alourdissent : 3 0/0, 82.20 ; 4 1/2 0/0, 110.02.

Nos grandes valeurs de placement ont vu leurs cours s'améliorer pendant l'année 1886, mais les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier sont indiscutablement les mieux partagées. L'action se cote coupon détaché 1,395. L'obligation Brésilienne, en cours d'émission, fait 1.50 de prime.

La plupart des porteurs d'obligations anciennes 5 0/0 ont déjà déposé leurs titres pour la conversion.

Les demandes d'obligations nouvelles 4 1/2 0/0 arrivent en très grand nombre, par correspondance, de tous les points.

Le succès est certain, succès de bon aloi qui assure, par sa nature, le classement immédiat du titre et par conséquent sa plus-value.

Ce renseignement peut intéresser les souscripteurs d'Argentin, qui viennent d'être très réduits, et qui ont la une occasion excellente d'employer leurs disponibilités dans des conditions identiques à celles qu'ils recherchaient, c'est-à-dire importance du revenu, accroissement du capital et sécurité du titre.

La Société Générale maintient la fermeté de ses cours malgré les mauvaises tendances du marché.

Demandes assez suivies sur l'action de la Banque d'Escompte au cours de 503. Ce niveau est inférieur à la valeur réelle du titre et ne tardera pas à être franchi.

L'action de la société de Dépôts et Comptes courants est stationnaire à 601.

On a demandé l'action de Panama à 403. Ces titres vont regagner rapidement la distance imposée par le détachement du coupon.

Les chemins de fer sont bien tenus. Les obligations sont fermes.

Nouvelles militaires.

La promotion des officiers de toutes armes ne paraîtra pas au *Journal officiel* avant une huitaine de jours. Ajoutons que cette promotion comprend 14 colonels, 45 lieutenants-colonels ou majors, 432 capitaines et 157 lieutenants.

LE SUCCESSION DU GÉNÉRAL PITTIE

Le colonel Brugère, qui a été nommé général de brigade, vient d'être désigné pour remplir les fonctions de secrétaire général de la présidence, en remplacement du général Pittié.

LES VÉLOCIPÈDES MILITAIRES

Les Ecoles de Saint-Maixent et de Joinville-le-Pont vont être appelées à procéder aux épreuves d'un modèle de vélocipède qu'on se propose d'appliquer au service de l'armée.

L'appareil est aménagé de façon à pouvoir porter un fardeau assez volumineux et assez lourd à la fois.

Le porte-charge recevra des appareils de topographie ou de télégraphie optique ainsi que des lots de pigeons.

Le poids total du tricycle ne dépassera pas 32 kil. On a constaté qu'un vélocipédiste exercé pourrait parcourir 250 lieues en six jours sans que la machine subisse aucune avarie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TABLEAU D'AVANCEMENT

M. Lemennet, sous-officier stagiaire à Saumur, est proposé (1886) pour le grade d'adjudant de 3^e classe.

M. Georges Persac, juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine, a été nommé chef de la division du personnel au ministère de la justice.

MARTIGNE-BRIAND. — Dans la soirée de samedi à dimanche, le sieur Brossel, journalier, était allé se récréer chez les voisins. Ses enfants, restés à la maison, se couchèrent vers 11 heures.

Tout à coup, la fille aînée fut réveillée en sursaut par un bruit insolite. Un tiroir de l'armoire venait de tomber, et l'argent qu'il contenait roulait en partie sur le plancher.

Aux cris qu'elle poussa, sa sœur et son frère accoururent, mais les voleurs prirent la fuite.

Les malfaiteurs s'étaient servis d'un ciseau pour enlever la serrure.

Quand le père rentra vers minuit, il trouva ses enfants encore tout émus et constata la disparition d'une somme de cinquante francs. Les voleurs avaient laissé cent francs.

M. LE GÉNÉRAL CHESNEAU

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Quelques-uns de nos compatriotes qui se trouvaient en 1841-42 jeunes élèves internes au Collège Royal d'Angers, dont le proviseur était alors le regretté M. Sorin, n'auront sans doute pas perdu le souvenir de l'arrivée au réfectoire, un soir d'octobre 1841, d'un enfant de troupe, vêtu de la capote grise et du pantalon rouge traditionnels.

« C'était le jeune fils d'un brave capitaine, mort au régiment avant l'âge de la retraite, que le gouvernement d'alors envoyait comme élève boursier au collège d'Angers.

« Né au régiment, il ne pouvait faire qu'un soldat. En effet, sorti de Saint-Cyr en 1849, Emile Chesneau, après avoir fait les campagnes de Crimée, d'Italie, après avoir passé en 1870, à Paris, les longs et tristes mois du siège, naguère lieutenant-colonel du 135^e, était hier encore colonel du 122^e, et le ministre de la guerre vient d'en faire un général de brigade.

« La très honorable famille d'Angers à laquelle il se trouve allié par sa femme, ses anciens condisciples, ses amis l'auront appris avec le plus grand plaisir et lui adressent ici leurs plus affectueuses et plus vives félicitations. »

UN JOUET ALLEMAND

Un marchand de jouets de Grenoble avait cru pouvoir s'approvisionner en Allemagne ; il n'est malheureusement pas le seul qui agisse ainsi, mais il avait en outre le tort de ne pas vérifier de près les objets qu'on lui avait expédiés. Au nombre des belles choses qu'il avait trouvées dans ses caisses figurait une école primaire. « Je vais mettre cela en montre, se dit l'industriel ; l'école primaire laïque est par excellence le jouet républicain ; peut-être quelque gros bonnet du parti, voulant donner à son fils plaisir et enseignement à la fois, m'achètera-t-il très cher cet objet de pacotille. »

Ce qui fut dit fut fait. Mais le succès dépassa l'attente du marchand. On s'arrêta devant sa vitrine ; on s'y arrêta trop ; bientôt cela prit l'importance d'une sorte d'émeute. La description du jouet allemand fera comprendre cette émotion.

Sur une planchette horizontale des poupées simulent des élèves ; au fond, sur la planchette formant le mur de l'école, une carte de France, sur laquelle le Dauphiné, les Alpes, la Provence figurent comme annexés à l'Italie et Belfort à l'Allemagne.

Évidemment le jouet en question était destiné aux enfants d'outre-Rhin. Est-ce par simple erreur ou par plaisanterie malveillante que le fabricant allemand l'avait envoyé à son correspondant de Grenoble ? Nous ne sommes pas à même d'élucider ce point ; mais, volontairement ou non, ce fabricant a fourni un avertissement dont la moralité, nous l'espérons, ne sera pas perdue.

JETER LE GANT. — Le tribunal correctionnel de Périgueux vient de juger une affaire qui soulevait une question assez curieuse : il s'agissait de savoir si l'acte de jeter un gant à la figure de quelqu'un constitue un outrage passible d'une peine quelconque édictée par la loi.

Bien entendu, le gant avait été jeté dans un but de provocation.

Le tribunal a décidé que cet acte ne constituait ni une violence, ni même une injure passible des peines de simple police ; il a renvoyé le provocateur des fins de la plainte et condamné le plaignant aux dépens.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 15 janvier,

Septième représentation de l'immense succès

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, musique de Ed. Audran, avec grand ballet et divertissements.

LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Voici, d'après le recensement du 30 mai 1886, la liste des 30 principales villes de France, d'après leur population :

1 Paris.....	2.344.550
2 Lyon.....	401.930
3 Marseille.....	376.143
4 Bordeaux.....	240.582
5 Lille.....	188.272
6 Toulouse.....	147.617
7 Nantes.....	127.482
8 Le Havre.....	112.074
9 Rouen.....	107.163
10 Roubaix.....	100.299
11 Reims.....	97.903
12 Amiens.....	80.288
13 Nancy.....	79.038
14 Nice.....	77.478
15 Angers.....	73.044
16 Brest.....	70.778
17 Toulon.....	70.122
18 Nîmes.....	69.838
19 Limoges.....	68.477
20 Rennes.....	66.139
21 Dijon.....	60.855
22 Orléans.....	60.826
23 Tours.....	59.585
24 Calais.....	58.969
25 Tourcoing.....	58.008
26 Le Mans.....	57.591
27 Montpellier.....	56.765
28 Besançon.....	56.511
29 Grenoble.....	52.584
30 Versailles.....	49.852

On remarquera que Le Havre se trouve aujourd'hui plus peuplé que Rouen, et Brest plus que Toulon, ce qui n'était pas le cas au recensement précédent.

On pouvait croire que Nîmes aurait dépassé les 70.000 âmes. Il s'en faut de quelques unités. En général, le développement des villes du Midi — à part Marseille — a été presque nul durant ces cinq dernières années. Ainsi Montpellier n'a gagné que 760 habitants. Cette que 4.541, et Béziers en a perdu 430. Cette absence de prospérité des villes est attribuable aux ravages faits dans les vignobles de la région par le phylloxéra.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

La salle était littéralement comble, et on a même été forcé de refuser des places. L'audition du Voyage en Chine, le charmant opéra-comique de Bazin, mérite bien un pareil empressement, et ceux qui ont été assez heureux pour trouver une place n'ont pas eu à regretter leur soirée.

Le libretto, qui est dû à la plume alerte de Labiche, est très amusant, rempli d'esprit et de franche gaieté gauloise. M. Pompéry, ancien négociant, retiré des affaires avec quarante mille livres de rentes, est père de deux filles, Marie et Berthe, pour lesquelles il rêve un brillant mariage. Mais l'aînée, Marie, étant allée faire un voyage à Naples pour visiter une tante, a épousé secrètement un jeune officier de marine, Henri de Kermoisan, le jour où il partait pour l'expédition de Chine. A son retour, l'officier accourt auprès de Marie, afin d'obtenir le consentement du père de la jeune fille. En route, la voiture de M. de Kermoisan a heurté celle de M. Pompéry, qu'il ne connaît pas, et qui par entêtement, car il est Breton, n'a pas voulu lui céder la droite. Henri arrive au château où il retrouve un de ses amis, le fiancé de Berthe, qui se charge de le présenter à son futur beau-père. Dès que M. Pompéry a reconnu, dans Kermoisan, le jeune homme qui a manqué de le faire verser sur la route, il devient furieux, et, après lui avoir refusé la main de sa fille, il le met à la porte.

Notre héros, qui est aussi Breton, et qui, à ce titre, n'a pas moins d'entêtement que son beau-père, ne renonce pas à son mariage et il suit à Cherbourg la famille Pompéry. Les deux adversaires sont descendus au même hôtel, où les hos-

tilités continuent. Afin de se débarrasser de l'intrus, M. Pompéry ne trouve rien de mieux que de le provoquer en duel. Marie fait jurer à Kermoisan de ne pas se battre, et, à cette condition, elle fuira avec lui. Le père simule une blessure qu'il dit avoir reçue du prétendant et il espère ainsi détourner sa fille de ce mariage ; en même temps il fait agir auprès du ministre qui envoie à l'officier un ordre d'embarquement pour la Chine.

Kermoisan ne s'avoue pas vaincu. Il a appris que M. Pompéry devait faire visiter à sa famille un navire dont le capitaine était un de ses amis, et il obtient de ce dernier qu'il lui en cède le commandement. Lorsque tout le monde est à bord, le capitaine fait lever l'ancre et les voiles en route pour la Chine. M. Pompéry demande à être débarqué ; on lui répond par un refus. Alors il fomenté une révolte parmi l'équipage. Comme le code de la marine ne plaisait pas, Kermoisan fait arrêter les instigateurs de la révolte, réunit un conseil de guerre pour juger les coupables et Pompéry est condamné à mort. Il ne lui reste qu'un moyen de salut afin d'éviter la pendaison, c'est de donner son consentement au mariage. L'entêté Breton, poussé dans ses derniers retranchements, accepte Kermoisan pour gendre, et le navire, qui n'avait pas quitté la rade de Cherbourg, rentre au port.

Sur ce canevas, M. Bazin a écrit une musique fine, déliée, fraîche, pimpante et en même temps pleine d'à-propos et de couleur ; on pourrait peut-être lui reprocher un manque d'invention, mais combien elle renferme d'agréables et ravissantes mélodies ! Comme le compositeur s'est efforcé de bien observer les nuances, ce qui est le vrai levier de toute inspiration musicale ! Sans le sentiment des nuances et la cohésion qui constituent le caractère d'une œuvre, la musique n'a plus que des effets de rythme et de sonorité qui ne peuvent produire qu'ennui et fatigue.

L'interprétation de cette œuvre charmante a été excellente dans tout l'ensemble et a soulevé les plus joyeux éclats de rire. M. Neveu a été parfait dans le personnage de Pompéry dont il a fait une véritable création. Sa voix franche, bien posée, tantôt éclatante et tantôt caressante, a détaillé avec intelligence toutes les parties délicates de ce rôle ; c'est avec un charme extrême et une ampleur magistrale qu'il a dit le duo *Je suis Breton*, et c'est avec un sentiment exquis des nuances qu'il a chanté le morceau, *Quand on fut toujours vertueux*. Il n'a pas été moins remarqué comme comédien que comme chanteur ; sa diction a été pure, son jeu naturel, et il a été merveilleux d'entêtement, d'aisance et d'esprit : aussi a-t-il soulevé à plusieurs reprises les applaudissements les plus nourris et les plus sympathiques. Le rôle d'Henri de Kermoisan a été dit par M. Guernoy avec beaucoup de sentiment ; dans plusieurs morceaux, il a eu des accents énergiques et émus qui l'on fait vivement applaudir. M. Vadius a rempli avec beaucoup d'esprit, d'entrain et de comique le rôle difficile d'Alidor de Rosenville. Il a détaillé avec brio le boléro du *Muletier*, et avec soins l'air, *Trois cailloux*, à la suite desquels il a recueilli de nombreux applaudissements ; dans la scène naturaliste du navire, il a fait rire toute la salle aux éclats. M. Duchâteau a été d'un comique achevé dans le rôle du notaire. M. Florentin a joué avec distinction le personnage de Maurice Fréval.

M^{me} Lebec-Espigat a prêté tout son charme, toute sa grâce, toute sa morbidezza au personnage de Marie, et son talent d'une souplesse admirable a su trouver des moyens de séduction irrésistibles. C'est avec une simplicité touchante et pleine de grandeur qu'elle a dit avec M. Guernoy le duo : *Non, non, je dois me taire* ; elle a mis tant de suavité et de charme dans l'air *Il est parti*, qu'elle a été couverte d'applaudissements et de bravos. M^{lle} Guilbert a chanté d'une voix fraîche et pure le rôle de Berthe, et M^{lle} Schils, grâce à son jeu plein de tact et de dignité, a été très convenable dans le personnage de M^{me} Pompéry.

La direction a eu l'excellente idée, qui a été fort goûtée du public, d'intercaler un concert dans la scène du Casino au deuxième acte, lorsque les baigneurs sont retenus par l'orage. Un baigneur se met au piano et accompagne les artistes amateurs.

M. Bailly a chanté avec beaucoup d'énergie et de passion la romance de Martha, *Lorsqu'à mes yeux sa chère image*, dont la mélodie est d'une tristesse si simple et si vraie ; M^{me} Lebec-Espigat et M. Neveu ont ravi l'auditoire en chantant le duo de *Colinette* qui est une idylle gracieuse ; M^{lle} Guilbert a dit avec une verve pétillante le rondeau du *Petit-Duc*, qui a été bissé ; M. Vadius a eu un succès de fou rire avec une *Drôle de soirée*, dans laquelle il a été d'un comique étourdissant, ainsi que M. Duchâteau avec *Les Tribulations d'un choriste* : ces

deux artistes ont été interrompus par les bis et les bravos qui partaient de toutes les parties de la salle.

Voilà encore une bonne soirée à l'actif de notre troupe lyrique. Si nous en croyons les journaux d'Angers, le *Grand Mogol*, qui sera donné lundi prochain, nous permet d'espérer un succès plus complet, et nous promet une hilarité qui dériverait l'hypocondriaque le plus sombre et le plus morose.

EMPIRE DU BRÉSIL COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Capital social : 10 millions entièrement versés
94,000 Obligations de 500 francs
Dont le produit est destiné notamment à la conversion ou au remboursement de 63,649 obligations anciennes en circulation.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 (15 janvier et 15 juillet).
L'annuité de 2,275,000 fr. concédée à la C^{ie} par le Gov^t Brésilien, sous forme de garantie d'intérêt, est entièrement affectée, jusqu'à son expiration, en 1914, au service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

Prix d'émission : 441.50 (jouissance du 15 janvier 1887)
en souscrivant... 40 » L'obligation, libérée à la répartition... 100 » à la répartition,
le 15 février 1887. 150 » sera délivrée
le 15 mars 1887.. 151.50 à 440 francs.

Le revenu du titre libéré ressort à plus de 5 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES :
Le droit de souscrire par préférence est réservé aux porteurs d'obligations anciennes qui recevront, pour chaque obligation ancienne présentée :

Une obligation nouvelle 4 1/2 libérée, jouiss. 15 janv. 1887 ;

Une soule en argent de 60 francs ;
L'intérêt à 5 0/0, jusqu'au 15 janvier 1887.

Les obligations anciennes non converties seront remboursées au pair.

ON SOUSCRIT : Samedi 15 janvier 1887 ;

Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire ;

À la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence,

Et dans leurs Agences en France et à l'Étranger.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance et présenter les titres anciens à la conversion.

Demande immédiate d'admission des obligations nouvelles à la Cote officielle.

M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur, a l'honneur de faire savoir qu'il est toujours Agent principal de la Compagnie l'URBAINE, Incendie, Vie et Accidents, et Administrateur du Bureau de bienfaisance pour le quartier de Nantilly, contrairement à ce qui a été porté sur l'Almanach 1887.

A l'occasion de la fête des Rois, la maison G. DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — vient de recevoir les excellents Gâteaux Bretons du Finistère, avec la fête des Rois, qu'elle vend 0,60 c., 1 fr. 25 et 1 fr. 90 c., selon grandeur.

L'Eau Gorlier

Parfums et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.

2 fr. 50 LE FLACON et 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.
Dépôt : MACHET, 1, rue d'Orléans.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 17 janvier 1887,

L'immense succès du Grand-Théâtre d'Angers

LE GRAND MOGOL

Opéra-comique à grand spectacle, en 4 actes, de MM. Henri Chivot et Alfred Duru, musique de Edmond AUDRAN.

Distribution :

Le prince Mignapour..... MM. Guernoy.
Joquelet, arracheur de dents... Nury.
Nicobar, grand vizir..... Vadius.
Le capitaine Crakson..... Stervenon.
Madras, aubergiste..... Penard.
Un officier du palais..... Bouvier.
Le grand Brahmane..... Henrion.
Irma, charmeuse de serpents... M^{me} Guilbert.
La princesse Bengaline..... Marsaleix.
Kioumi, esclave..... Arnould.

Seigneurs et dames de la cour, bayadères, almées, gardes du palais, rajahs, esclaves, gens du peuple, marchands et marchandes.

Au 1^{er} acte, Entrée triomphale du prince Mignapour, précédé de ses Négrillons.

GRAND DIVERTISSEMENT et Ballet

Réglé par M^{lle} LECREFF, de l'Académie nationale de musique, et dansé par M^{lle} Alexandrowa, Ricci, Giraud, Lécuyer et Troivalots.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE RENOUE, LOUIS.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 10 janvier 1887, M. Ludovic Proust a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Renou, Louis, fabricant de chaux à Soulanges.

Pour extrait :

(36) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 1^{er} Janvier 1890, UNE MAISON Avec Atelier de Photographie

Rue d'Orléans, n° 50, Occupée actuellement par M. COUÉ. S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M. ERNOULT, négociant à Montsoireau. (715)

CHANGEMENT DE DOMICILE

La PHOTOGRAPHIE Victor COUÉ sera transférée rue d'Orléans, 87, en face celle occupée actuellement. (729)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Le dimanche 23 janvier 1887, à midi.

En l'étude de M^e LE BARON,

UNE MAISON

Située au bourg de Villebermier, Dépendant de la succession de M. Philippe Guier.

A VENDRE A L'AMIABLE

Un Immeuble en bâtiment

Longueur 60 mètres.

En un, deux ou trois lots,

Bonne position, au Pont-Fouchard. Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. AUTRAN-COULON.

A VENDRE A L'AMIABLE

1,500

Pieds de Peupliers

Existant tant dans l'île de Trèves, commune de Trèves-Cumault, que dans celle du Pistolet, commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. BOURRASSEAU, 10, rue des Pâtons, Saumur.

A CÉDER

DE SUITE

LA BRASSERIE DE STRASBOURG

Située rue Beaurepaire, 3.

S'adresser, pour traiter, à M. Ludovic Proust, 43, rue Dacier. (31)

CHANTIER DE CHARPENTE

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

PELOU-PETIT

Quai de Limoges, 42, Saumur.

Expertises, levé de plans, arpentage, constatation d'état de lieux, vérification de mémoires de travaux, gérances de propriétés, vente, achat et location d'immeubles, recouvrements de créances, etc.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

M. G. BESSON, ex-économe du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier. 12 (6 cuillers et 6 fourchettes). 24 (12 cuillers à café et 12 cuillers à moka). 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs).

6 (porte-couteaux). 2 (1 louche et 1 cuillère à lait). 2 (1 sucrier et 1 théière). 2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 98.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^o concessionnaire:

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LE PÉCHÉ DE LA GÉNÉRALE

Par CHARLES MÉROUVEL

La BOURSE ou la VIE

Par CAMILLE BIAS.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affran-

chie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, Imp. P. GODET.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 JANVIER 1887.

Table of stock market prices for Paris on January 13, 1887. It is divided into four columns: Valeurs au comptant, OBLIGATIONS, and two columns for Valeurs au comptant. Each column lists various securities and their corresponding prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Ligne de l'État, showing routes between Saumur, Montreuil, Doué, Bourgueil, and Port-Boulet. It includes columns for station names and train types (e.g., Omnibus, Mixte).

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Ligne d'Orléans, showing routes between Saumur, Orléans, Angers, and Tours. It includes columns for station names and train types (e.g., Omnibus, Express).

COFFRE-FORT

MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.